



PROJET PEDAGOGIQUE

2025-2026

ACCUEIL DE LOISIRS LES LOUPIANOUX

Les Loupianoux
Impasse Charles de Gaulle
34140 Loupian

Table des matières

1-Présentation.....	3
1-La structure.....	3
2– Les différents accueils.....	4
3 – L’équipe.....	4
II- Objectifs pédagogiques.....	5
1- Objectifs pédagogique pour les enfants.....	5
2-Objectifs pédagogique pour l’équipe.....	6
III- Public :.....	6
1-Caractéristiques.....	6
2-Handicap.....	7
3-PAI.....	8
IV- Fonctionnement :.....	8
1-Journée Type.....	8
2-Soins.....	9
3-Réunions.....	10
4-Budget.....	10
V – Rôle de chacun.....	11
1-La direction.....	11
2-L’équipe d’animation.....	11
3-Le personnel de service.....	11
4-Les intervenants.....	12
VI – Covid.....	12
VII – Evaluation.....	13
VIII - ANNEXES.....	14

1- Présentation

1- La structure

L'accueil de loisirs Les Loupianoux se situe :

Ecole Le chêne vert

Impasse Charles de Gaulle

34140 Loupian

Tel : 04.67.43.91.62

Nous utilisons les locaux de l'école primaire le Chêne Vert et sommes amenés à utiliser les locaux de la commune de Loupian ainsi que le Gymnase du Collège.

La structure est composée de :

- Un préau
- Une salle d'activité pour les 6/11 ans
- Une salle d'activité pour les 3/5 ans
- Un bloc sanitaire maternelle
- Un dortoir
- Un bloc sanitaire extérieur
- Une salle de motricité
- Une cour de récréation élémentaire
- Une cour de récréation maternelle
- Un plateau sportif
- Les salles de classes
- 1 salle de restauration scolaire maternelle
- 1 salle de restauration scolaire élémentaire
- Un bloc sanitaire restauration scolaire
- 1 hall d'entrée aménagé pour l'équipe
- 1 bureau de direction
- 1 toilette adulte

2– Les différents accueils

- **Accueil de Loisirs périscolaire (ALP) :** ouvert en semaine scolaire du lundi au vendredi.

Lundi/ Mardi / Jeudi / Vendredi : 7h30 – 8h20 / 11h45 – 13h45 / 16h30 – 18h

Le taux d'encadrement en périscolaire avec PEDT (Projet Educatif de Territoire) est de :

- 1 animateur pour 14 enfants chez les 3/5 ans
- 1 animateur pour 18 enfants chez les 6/11 ans

Mercredi : 7h30 – 18h

Le taux d'encadrement en ALP PEDT mercredi (+ 5 heures) est de :

- 1 animateur pour 10 enfants chez les 3/5 ans
- 1 animateur pour 14 enfants chez les 5-11 ans

Les réservations s'effectuent par les parents via le portail famille jusqu'à 72 heures avant le jour de l'accueil.

La capacité d'accueil lors des temps périscolaire est de :

- 110 enfants de 6 à 11 ans
- 70 enfants de 3 à 5 ans

- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :** Ouvert les vacances scolaires.

Fonctionne du *Lundi au Vendredi de 8h à 18h* (sauf mois d'août et vacances de Noël).

Le taux d'encadrement pour cet accueil est de :

- 1 animateur pour 8 enfants chez les 3/5 ans
- 1 animateur pour 12 enfants chez les 6/11 ans.

Les réservations s'effectuent par les parents via le portail famille jusqu'à 1 semaine avant le premier jour des vacances et 2 semaines avant l'été.

3 – L'équipe

L'équipe pédagogique est qualifiée et expérimentée. Chaque jour l'équipe est organisée de manière à répondre au cadre réglementaire. Elle est composée en accueil périscolaire de :

- 2 Directrices BPJEPS
- Animatrices/ Animateurs et Atsems chez les maternelles
- Animatrices/ Animateurs chez les élémentaires
- 3 agents de restauration scolaire

Pour les vacances et mercredis l'équipe est composée en fonction de l'effectif d'enfants et du cadre réglementaire.

Des intervenants extérieurs peuvent intervenir de manière ponctuelle. (Spectacles, animations sportives...).

L'équipe est la clé de la réussite. Sa cohérence et son unité sont des éléments clefs pour le fonctionnement des différents accueils. Tous les adultes qui sont impliqués dans la vie du centre doivent comprendre que leur rôle est prépondérant au bon fonctionnement du centre pour le bien-être des enfants.

L'équipe de direction reste disponible et à l'écoute de manière à permettre à chacun de s'exprimer et de pouvoir mettre en place ses projets. Celle-ci fait partie intégrante de l'équipe et doit être un appui pour chacun.

II- Objectifs pédagogiques

Ils sont communs pour tous nos accueils.

Notre projet pédagogique précise la mise en œuvre et les conditions de réalisation du projet éducatif. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne au sein de la structure. Il énonce en termes clairs la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant. Ces objectifs sont définis en lien avec le PEDT et la CTG.

Il est fondé sur la recherche de leur épanouissement et de leur implication dans la vie sociale dans le cadre de l'apprentissage du vivre ensemble. Il permet à l'équipe d'élaborer les axes de travail mais également les actions et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Il n'est pas figé : il est adaptable en fonction des attentes des enfants et des situations rencontrées. Les animateurs doivent donc participer à son évolution.

Le projet pédagogique est donc notre outil de travail, notre document de référence qui nous permettra de savoir si nous travaillons dans le même sens. Ce texte doit être dans les esprits de chacun afin de pouvoir sans cesse s'appuyer dessus. Ce projet reste bien évidemment ouvert aux idées de chacun. En aucun cas, ce projet est clos puisqu'il reste avant tout un travail d'équipe et vivant au cours de l'année.

1- Objectifs pédagogique pour les enfants

A) Amener l'enfant à découvrir un éventail d'activités

- Développer l'imaginaire et développer sa créativité
- Proposer différents types d'activités en fonction des moments de la journée

B) Sensibiliser l'enfant à l'environnement

- Amener l'enfant à réutiliser des objets à travers les activités proposées
- Éveiller les enfants à la notion de « protection de l'environnement » en leur transmettant les gestes responsables pour protéger leur environnement.

C) Permettre à l'enfant de se construire individuellement et collectivement tout en s'amusant

- Permettre à l'enfant d'évoluer à son rythme
- Faire des temps libres des espaces d'éducation partagée et conviviaux

D) Développer la notion de vivre ensemble

- Développer l'esprit et la vie de groupe
- Amener l'enfant vers la coopération, le respect mutuel, l'entraide et la bienveillance

Tous ces objectifs vont nous permettre de construire les activités et nos différents temps de manière à pouvoir les développer. Ceux-ci peuvent être déclinés afin de pouvoir étendre nos actions.

Nous souhaitons permettre à chaque enfant de se construire, grandir et découvrir de nouveaux univers.

2-Objectifs pédagogique pour l'équipe

L'équipe étant l'élément clef de notre action nous avons mis en place des objectifs afin de pouvoir lui permettre d'améliorer son action et sa posture.

A) Permettre a chaque membre de l'équipe de progresser dans sa vie professionnelle

- Développer la communication au sein de l'équipe et entre les différents acteurs.
- Susciter la construction d'activités variées en cohérence avec le rythme des enfants en animant les différents temps de la journée

Au cours de l'année nous souhaitons mettre en place des temps de formation abordant différents thèmes. Ces temps seront mis en place une fois par période.

Les temps de réunions/ préparations hebdomadaires permettront à l'équipe de mettre en place ses projets et activités mais également de pouvoir s'appuyer sur les compétences de chacun.

Un bilan annuel permettra à chacun de pouvoir se situer dans son rôle mais également de faire un point et de pouvoir mettre en place des objectifs individuels afin de personnaliser la progression de chacun en fonction de ses objectifs.

Une charte de l'animateur est mise en place sur la structure et signée par les membres de l'équipe.

III- Public :

1- Caractéristiques

Nous accueillons au sein de nos différents accueils des enfants de 3 à 12 ans. Chaque tranche d'âge à des besoins spécifiques qui nous permettent d'adapter aux mieux nos actions avec eux à travers les différents moments de la journée. Au cours des temps d'accueils nous prenons en compte les caractéristiques des différents publics mais également du groupe que nous avons en fonction de chaque enfant présent de manière à pouvoir répondre aux mieux à leurs besoins individuels et collectifs.

❖ Les 3-5 ans :

Ils découvrent la collectivité à leur arrivée, ils ont besoin de routine afin de pouvoir découvrir ce nouveau lieu avec ses règles et créer des repères. La découverte de l'autre fait partie intégrante des caractéristiques de cette tranche d'âge.

C'est également l'âge de l'expérimentation sensorielle que nous souhaitons développer avec eux à travers diverses activités. L'imaginaire à une part importante dans les activités que nous menons avec eux et leur permet de voyager dans différents univers. La découverte de leur corps et du mouvement leur permet de développer la motricité.

Ils sont en demande d'un cadre sécurisant et d'attention particulière afin de pouvoir répondre à leurs besoins. Il est important de leur proposer plusieurs activités qui ne soient pas trop longue afin de respecter leur rythme.

Les temps de repos et de sieste sont gérés de manière douce et rassurante afin de permettre à chacun de recharger ses batteries pour le reste de la journée.

❖ Les 6-12 ans :

Ils sont en demandes de la découverte du monde, en effet c'est l'âge où l'on se détache peu à peu de l'imaginaire pour se rapprocher du réel. Ils ont un fort besoin d'écoute et de vérité.

Les enfants sont en demandes d'activités qui leur permettent de bouger et de se dépenser.

Les enfants apportent une grande importance à la justice et à l'égalité, il est nécessaire d'établir avec eux les règles de vie.

Petit à petit ils sont en demande de responsabilisation et de jeux libres encadrés.

Les effets de groupe se manifestent ensuite et il est important de veiller à la place de chacun.

Nous ne perdons pas de vue que quel que soit la tranche d'âge que nous sommes un repère pour chacun d'entre eux et que nous nous devons d'avoir une conduite exemplaire. Elle passe par l'adaptation de notre langage, notre tenue, nos actions et notre discours.

a. Handicap

Accueillir un enfant porteur de handicap représente une opportunité d'aborder les valeurs éducatives et de les faire vivre dans un mode de fonctionnement repensé. Afin de préparer son accueil nous mettons en place des sensibilisations auprès des enfants et adultes.

Le cadre et l'accueil des enfants sont pensés de telle sorte à ce que l'enfant puisse s'épanouir individuellement dans le collectif en oubliant sa différence au sein d'un milieu ordinaire.

L'accueil est initié sur la base d'une réflexion en amont entre la famille, le prestataire pour les repas, l'équipe pédagogique et la Mairie. La co-construction de l'accueil nous semble évidente pour trouver un ajustement en fonction des demandes de la famille, du rythme de l'enfant et de ses capacités dont celles de vivre au sein de la collectivité.

Afin que l'intégration de l'enfant soit satisfaisante, humainement et matériellement, une coopération est nécessaire à la préparation de ses loisirs. Ainsi, les animations proposées sont adaptées au public accueilli.

Nous constatons que de plus en plus d'enfants porteurs de handicap fréquentent nos accueils, afin de les accueillir dans les meilleures conditions possible, nous souhaitons au maximum former les membres de l'équipe à l'accueil d'enfants porteurs de handicap. A terme nous souhaitons pouvoir proposer des référents handicap au sein de la structure afin de pouvoir proposer des personnes ressources pour les enfants et l'équipe.

Afin d'accueillir certains enfants bénéficiant d'AESH individuel sur le temps méridien ou alsh, des AESH peuvent être embauchées de manière aux enfants de fréquenter nos accueils. Dans ce cadre, l'AESH sera dédiée à l'accueil de l'enfant concerné en plus de l'équipe d'animation.

2- PAI

Un Protocole d'Accueil Individualisé est mis en place pour les enfants souffrants de pathologies afin qu'ils puissent être accueillis en collectivité (asthme, maladies chroniques, allergies... etc). Les éléments liés à ces pathologies apparaissent après avis médical sur le document ainsi que l'ordonnance du médecin. Il est mis en place afin d'assurer la sécurité de l'enfant au sein de l'accueil.

Le PAI indique : la pathologie, les aménagements mis en place par rapport à celle-ci, le traitement à administrer ainsi que la conduite à tenir en cas d'urgence.

Aucun médicament ne peut être administré en dehors des PAI.

Un lieu de stockage unique est mis en place au niveau de l'armoire bleu dans le hall, accessible à tout membre de l'équipe de manière à pouvoir réagir en cas de besoin. Chaque PAI est rangé dans une pochette au nom de l'enfant et avec le document complet. Ces PAI doivent être impérativement emportés par l'équipe d'animation et suivre l'enfant pour tout déplacement avant d'être rangé dans l'armoire dès le retour au centre.

Il est précisé la notion de PAI sur les listes de présence.

En cas d'utilisation de la fin d'un flacon ou avant qu'un médicament ne soit terminer, il est nécessaire d'en informer la direction afin que le lien puisse être fait avec les parents pour le réassort du médicament.

La direction formera les membres de l'équipe aux différents protocoles et se tient à disposition de chaque membre de l'équipe qui souhaite revoir un protocole au cours de l'année.

Chaque membre de l'équipe sera informé des enfants qui bénéficient de PAI et doit pouvoir administrer et suivre le protocole afin d'assurer la sécurité de l'enfant même si prioritairement un membre de l'équipe de direction assurera l'administration de médicaments.

Tout protocole déclenché doit être noté sur la fiche de soin, la direction doit en être informé afin d'informer les parents.

Une vigilance particulière doit être apportée aux enfant bénéficiant de PAI.

Pour les PAI panier repas, la personne en charge du portail et de l'accueil du matin doit vérifier l'arrivée du panier repas en même temps que les enfants bénéficiant du protocole panier repas et placés au frigo situés dans le hall d'entrée. Ensuite l'équipe de restauration scolaire doit les récupérer dès son arriver et les placer dans le frigo de la

cuisine et effectuer la chauffe et le service des enfants au moment de leur passage à la cantine. Une liste des régimes alimentaires Panier repas/ Sans Viande/ Sans Porc est affiché dans chaque salle de cantine.

IV- Fonctionnement :

1- Journée Type ALP

Horaires	Déroulement
Matin	
7h30 – 8h	Accueil Matin 1
8h-8h30	Accueil Matin 2
Midi	
11h30 - 11h45	Temps de Briefing équipe
11h45 – 13h45	Temps d’accueils midi
Soir	
16h30 – 17h	Temps de goûter pour tous les enfants inscrits sur les différents accueils du soir (Études/ Accueil du soir)
17h- 18h	Accueils du soir et créneaux d’ouverture de portail 17h et de 17h30 à 18h

Appel et pointage des enfants : chaque animateur est garant des enfants de son groupe et de l’appel de celui-ci.

Lors de l’appel les enfants présents doivent être entourés, les absents sont notifiés abs sur la liste. Chaque animateur doit être garant du nombre d’enfant dont il est responsable.

Si une personne autorisée souhaite récupérer un enfant inscrit, il doit impérativement signer une décharge de responsabilité auprès d’un membre de la direction.

Le temps d’accueil du midi :

Ce moment est connu en chronobiologie pour être le « creux méridien ». Il représente une baisse physiologique globale qui n’a rien à voir avec la digestion.

Pour cela et parce que nous sommes soucieux du respect du rythme de l’enfant, nous faisons le choix d’aménager particulièrement bien ce temps, pour que tous les enfants, quel que soit leur âge, en profite pleinement, qu’ils soient dans de bonnes conditions de récupération.

Comme il s’agit d’une pause méridienne, il faut offrir aux enfants un vrai temps de repos, de pause, un repas sans stress... Les activités offertes à ce moment-là doivent permettre aux enfants de se relaxer en ayant accès à des lieux autres que la cour ou le préau. Ils pourront alors profiter de ce temps pour lire, ne rien faire, faire des jeux collectifs calme etc.

Pour les classes de maternelles, les différents temps calmes, sieste et activités sont organisés pour répondre aux besoins des enfants.

Dans une démarche d’équité le goûter est fourni par la commune et permet à chaque enfant de bénéficier d’un goûter commun et équilibré.

Journée Type Mercredis et Vacances Scolaires (journée uniquement)

Maternelle

Horaires	Déroulement
Matin	
7h30 h- 9h	Temps d’accueil matin
9h- 9h15	Rangement + collation fruits

9h15- 9h30	Temps d'éveil + présentation journée
9h30 – 10h15	Temps d'activité 1
10h15h -10h 30	Temps libre
10h30 – 11h15	Temps d'activité 2
11h15 – 11h30	Temps libre
11h30 -12h 00	Temps d'activité 3
Midi	
12h - 13h	Passage aux toilettes puis temps de repas
Après-midi	
13h – 14h	13h-13h 30 départ/arrivée des enfants inscrits en demi-journée le mercredi) Temps calme et de repos pour les plus petits.
14h – 14h30	Temps d'activité 1 (et réveil échelonné pour les enfants au dortoir)
14h30 – 15h	Petit jeu au choix / rituel + présentation après midi temps libre
15h-15h45	Temps d'activité 2
15h45 – 16h	Temps libre
16h – 16h30	Goûter
16h30-17h	Jeu commun
17h – 18h	Accueils du soir et créneaux d'ouverture de portail 17h et de 17h30 à 18h

Elementaire

Horaires	Déroulement
Matin	
8h- 9h	Temps d'accueil matin
9h- 9h15	Rangement + collation fruits
9h15- 9h30	Outils commun (quoi de neuf... ETC) + présentation de la journée
9h30 – 10h30	Temps d'activité 1
10h30 – 11h	Temps libre
11h -12h	Temps d'activité 2
12h- 12h15	Retour au calme
Midi	
12h 15 - 13h	Passage aux toilettes puis temps de repas
Après-midi	
13h – 14h	13h-13h 30 départ/arrivée des enfants inscrits en demi-journée le mercredi) Temps calme
14h – 14h45h	Temps d'activité 1 (et réveil échelonné pour les enfants au dortoir)
14h45 – 15h	temps libre

15h-16h	Temps d'activité 2
16h – 16h30	Goûter
16h30-17h	Temps libre encadré (3 espaces par exemple)
17h – 18h	Accueils du soir et créneaux d'ouverture de portail 17h et de 17h30 à 18h

a. Soins

Les membres de l'équipe d'animation est apte à prodiguer les soins de bobologie aux enfants. La commune forme une partie de son personnel au PSC1 de façon à pouvoir réagir en cas d'urgences.

Lorsqu'un enfant se blesse il est important de le rassurer et de laisser son groupe à un autre membre de l'équipe ou de demander de l'aide à un membre de l'équipe de manière à pouvoir gérer l'enfant blessé et le groupe.

Il est nécessaire de se munir d'une trousse à pharmacie ou en trousses transportables pour les sorties et activités extérieures. A

près avoir prodigué les soins à l'enfant il est nécessaire de remplir la fiche de soin correctement afin d'assurer le suivi des blessures avant de rejoindre le groupe. En fin de temps d'accueil prévenir la direction. En cas de doute sur une blessure ou de blessure grave la direction doit immédiatement être prévenue

En cas de blessure à la tête il est obligatoire de prévenir la direction afin que celle-ci vérifie l'état de santé de l'enfant et informe les parents en prévention.

Chaque membre de l'équipe est responsable de la tenue d'une trousse de secours et de son réassort. Plusieurs trousses de secours de couleurs sont disponibles au niveau de l'armoire bleue dans le hall et permettent le soin des enfants. Chaque trousse à une couleur et chaque animateur doit vérifier que la trousse de la couleur dont il est responsable est complète. Une réserve est disponible au niveau du bureau de direction.

L'équipe de direction doit impérativement être prévenue en cas de blessure grave ou immédiatement après les secours en cas d'urgence.

Un formulaire de déclaration d'accident grave est disponible au niveau du bureau.

Le bureau de direction est le lieu d'isolement en cas de nécessité.

2- Réunions

Des réunions sont mises en place de manière hebdomadaire de façon à pouvoir organiser nos différents accueils. Des temps de briefing sont mis en place avant et après les accueils de manière à pouvoir faire un point et transmettre les informations si nécessaire.

Réunion ALP : Tous les lundis matin, la réunion permet d'organiser les temps d'accueils périscolaires, de manière à faire un point sur les projets mais aussi de pouvoir permettre à chacun de s'exprimer et résoudre ensemble d'éventuels problèmes rencontrés au cours de la semaine précédente. Cette réunion permet également de faire un point sur les évènements à venir et aux animateurs de préparer leurs futures activités.

Réunion Mercredis : Le mardi matin se déroule le temps de réunion de préparation pour les animateurs intervenants le mercredi. Avant chaque vacances les plannings sont construits en équipe et les autres réunions permette la préparation des activités, le relais d'information ou encore la préparation de sorties.

Réunion Vacances : Des réunions de préparation des vacances sont effectuées entre chaque vacances scolaires et permettent la mise en place des plannings, la préparation et l'organisation de celles-ci. Au moins 2 temps sont consacrées à la réalisation des fiches d'activités et des plannings et le vendredi matin avant chaque vacances l'équipe dispose d'un temps pour finir la préparation et décoration et ainsi faire voyager les enfants dans de nouveaux univers.

Des réunions/ formations : Elles sont mises en place au cours de l'année de manière à pouvoir échanger sur diverses thématiques autour de l'animation. Celles-ci vont permettre à chacun de pouvoir évoluer dans sa démarche d'animateur.

3- Budget

Le budget est défini une fois par an et voté en conseil municipal. Il est établi en fonction des besoins du service. L'équipe de direction est garante de celui-ci et assure son suivi.

V – Rôle de chacun

1- La direction

Le directeur doit répondre à ses 5 fonctions.

Il sera garant de l'application du projet pédagogique ainsi que de son évaluation, des locaux ainsi que du matériel. Le directeur mènera des réunions, bilans avec les animateurs et participera à l'élaboration des plannings d'activités avant de les valider.

Il sera le formateur de son équipe, c'est pourquoi des bilans individuels et collectifs seront mis en place sur les différentes périodes afin de pouvoir répondre aux attentes de son équipe.

Il sera disponible afin d'aider, de guider les animateurs lors de la préparation et la réalisation des différents projets et activités. Il s'assurera de la répartition des tâches et sera garant du respect des rôles de chaque membre de son équipe et sera régulateur en cas de conflit.

La direction organisera les sorties et gèrera les relations avec les partenaires et intervenants. La constitution et la tenue des dossiers animateurs et enfants doivent être effectuées de manière rigoureuse.

Le directeur est garant des présences des enfants et de la mise à jour des listes de pointages.

Il peut être nommé un ou plusieurs adjoint afin d'assurer la présence d'un membre de la direction sur les différents temps d'accueils, de portail pour le bon fonctionnement de la structure.

2- L'équipe d'animation

Assurer les 6 fonctions de l'animateur, animer les différents temps de la journée en équipe. Il doit être un adulte référant à l'égard du groupe qu'il encadre.

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

Lors d'événements inter centre les enfants peuvent être mélangés avec d'autres enfants et des animateurs d'autre structure.

1- Le personnel de restauration scolaire

Il fait partie intégrante de l'équipe et permet le bon fonctionnement de la structure, le personnel de service assure la gestion des repas et du restaurant scolaire (réception des livraisons, chauffe des plats, préparation du self, service et plonge) mais également l'entretien des locaux et de l'hygiène. Lors du temps de restauration les agents participent à l'éducation au goût et au maintien des règles établies, elles sont également référentes pour les enfants et se doivent de participer à ce temps dans un objectif de co-éducation. 1 agent est également en charge lors du passage au self de pointer les enfants qui entrent dans la cantine et d'effectuer le suivi des enfants durant le repas. Cet agent peut être amené lors du temps alp midi à faire l'appel d'une classe après un briefing sur le fonctionnement de l'appel et amener la classe directement manger en premier dans la cantine.

2- Les intervenants / Les partenaires

Ils interviennent de manière ponctuelle au sein de l'accueil. Ils animent des activités spécifiques afin de compléter notre programme d'animation. Sur les temps d'interventions il est important que l'équipe co-anime avec l'intervenant. Différents partenaires sont mobilisés afin de faire vivre nos accueils notamment la SDJES, la CAF, l'école, Sète Agglopolie et de nombreux autres partenaires au fil du temps et en fonction des projets.

VII – Evaluation

L'évaluation globale du projet se fait tout au long de sa mise en place pour apporter les modifications, dans le but de répondre au plus près aux besoins des enfants et évaluer son impact et sa corrélation avec les objectifs pédagogiques retenus pour la période.

L'évaluation se fera sur deux plans :

- Avec les enfants de manières collectives, formelles et informelles
- Avec les animateurs et l'équipe de direction, en équipe

Il s'agit d'apprécier :

- la **pertinence** : les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins ?
- l'**efficacité** : les objectifs ont-ils été atteints ? Pourquoi ?
- l'**efficience** : les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place ?
- l'**utilité** : l'action a-t-elle eu un impact sur les enfants ? Sur leur comportement ? ...
- la **cohérence** : les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils bien la traduction des priorités souhaitées ?

Deux aspects de l'évaluation : quantitative et qualitative.

Pour l'évaluation quantitative :

- La mobilisation du groupe autour des activités, en obtenant l'adhésion de tout ou partie du groupe.
- Le déroulement des activités par l'utilisation avec les enfants du planning pour voir la progression tout au long de la semaine.
- Un tableau d'évaluation formalisé et adapté aux enfants pour quantifier et interpréter leur participation

Pour l'évaluation qualitative :

L'ensemble des éléments recueillis au fil des restitutions de journée avec les enfants permettra de traiter les informations recueillis et d'en dégager une évaluation plus globale avec l'équipe, axée sur plusieurs aspects qualitatifs comme :

- l'impact du type d'activité sur les enfants
- l'impact sur l'accueil
- le ressenti de l'équipe/ des enfants
- la capacité à mobiliser l'ensemble des enfants
- l'intérêt des activités proposées

Nos équipes évaluent tout au long de l'année les projets mis en place grâce aux réunions afin d'ajuster au mieux notre action. Nos différents partenaires nous permettent grâce à des rencontres et des temps d'échange de faire des bilans que ce soit avec les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité, la DDCS, la CAF ou la PMI.

C'est tous ensemble que nous souhaitons adapter au mieux nos actions afin pouvoir faire évoluer nos projets.